Appel à candidatures : programme de mobilité doctorale *Anténor Firmin*

L'Ambassade de France en Haïti, l'Agence universitaire de la Francophonie dans la Caraïbe (AUF) et la Banque de la République d'Haïti (BRH) lancent la deuxième édition du programme *Anténor Firmin*, destiné à soutenir la mobilité doctorale, renforçant ainsi la formation à la recherche et la coopération scientifique. A partir de cette année, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)a décidé d'être partenaire du programme de mobilité doctorale.

Pour présenter sa candidature au programme de mobilité doctorale *Anténor Firmin*, le/la doctorant(e) doit être inscrit(e) en **cotutelle** ou en **codirection** à la fois dans une université en Haïti et dans une université d'accueil (en France ou ailleurs), toutes les deux membres de l'AUF.

Les lauréats réaliseront leur thèse en alternance entre ces deux établissements pendant une période de trois années, selon un calendrier défini en accord avec leurs codirecteurs (ou codirectrices) de thèse. Le programme *Anténor Firmin* couvrira les séjours de recherche à l'étranger, qui pourront avoir une durée jusqu'à six mois par année académique.

L'Institut de Recherche pour le Développement s'associe au programme *Anténor Firmin* en offrant **un financement complémentaire** pour deux lauréats au regard de la qualité du dossier et du sujet de recherche retenu Le financement de l'IRD couvrira la période où le doctorant(e), durant sa thèse, est en Haïti. La période de financement de l'IRD ne peut excéder 6 mois/an. Les candidats n'ont pas de dossiers complémentaires à produire, ils sont informés de la décision de l'IRD dans les meilleurs délais.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité haïtienne et résider en Haïti ;
- Être titulaire d'un diplôme de master (M2) au moins ou équivalent à l'issue d'un parcours de formation conférant des aptitudes à la recherche ;

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures sont à envoyer jusqu'au **4 juin 2021 au plus tard à 17h00**, à l'adresse suivante : doctorat@antenorfirmin.org.

Attention : dans l'objet de votre courriel, indiquez bien vos Noms et Prénoms. .

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- Formulaire de demande de bourses d'études 2021/2022 dûment complété et signé (téléchargeable ici) ;
- Projet de recherche précis (2 à 3 pages présentant le sujet de recherche, la problématique, les hypothèses, la méthodologie et le corpus à examiner) signé par les parties prenantes (Directeurs de thèse et étudiant) ;
- Calendrier prévisionnel sur trois ans, indiquant l'état d'avancement de la thèse, les périodes de séjour à l'université d'accueil et en Haïti, la date de soutenance prévisionnelle, signé par les parties prenantes (Directeurs de thèse et étudiant) ;
- Convention de cotutelle si existante (si en cours, le spécifier en indiquant une date prévisionnelle de signature de la convention) ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de recommandation des deux codirecteurs (ou codirectrices) de thèse (université d'origine et université d'accueil) ;
- Les modalités de cofinancement (si existant) ;
- Extrait d'acte de naissance certifié conforme ;
- Photocopie du passeport.

Toutes les pièces constitutives du dossier devront être rédigées en français.

L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la date limite du 4 juin 2021.